



Papiers volés qui resurgissent.

Par **masenand**, le 19/10/2012 à 18:51

En octobre 2005, j'ai été victime d'un cambriolage à mon domicile. Seuls des classeurs et documents divers ont été dérobés alors que les objets de valeur n'ont pas été touchés. Plainte avait été déposée au commissariat de police et les soupçons s'étaient portés sur mes beaux enfants mais l'enquête était restée sans suite faute de preuves. Dans le cadre d'une procédure liée à la succession de mon mari décédé en 2008, les enfants de mon mari ont produit tout dernièrement par l'intermédiaire de leur avocat des photocopies de mes relevés bancaires dont les originaux faisaient partie des documents volés en 2005. Quels conseils pouvez vous me donner sur la conduite à tenir et sur les démarches à faire. Avec tous mes remerciements.